

# Les pêcheurs plaisanciers en colère

Interdire toute pêche de loisirs de la baie des Veys à la pointe de Saire : c'est ce qui va être mis en place par l'Agence des aires marines protégées (lire déjà dans notre édition de vendredi). Les pêcheurs plaisanciers du Cotentin réunis en assemblée générale hier matin n'apprécient guère la plaisanterie.

« **Nous sommes déterminés à ne pas nous laisser faire** », lance Bernard Corbet, le président de cette association de cinq cents membres.

« **On dit stop !** », martèle aussi Jean Lepigouchet, le président du comité départemental de la pêche maritime de loisir venu en soutien. « **La ressource dépend de tout le monde. Elle ne dépend pas que de nous. Pas beaucoup de nous d'ailleurs. Les mesures annoncées par l'administration sont complètement ubuesques !** », poursuit celui qui « **n'accepte pas des décisions prises à la hussarde. Ca a été pris sans nous demander !** ».

Les représentants des associations de pêcheurs de plaisance vont rencontrer les parlementaires dans les prochains jours. Mais de toute façon, « **quand ce sera mis en application ? Jamais ! Parce qu'on ne laissera pas cette chose se mettre en place** », affirme Jean Lepigouchet devant cent vingt adhérents de l'association des pêcheurs plaisanciers du Cotentin tous acquis à sa cause.

Et ce n'est pas le seul dossier épineux auquel sont



Cent-vingt adhérents sur cinq cents ont participé à l'assemblée générale hier matin au complexe sportif de Chantereyne à Cherbourg.

confrontés les pêcheurs plaisanciers : « **On a de plus en plus de procédures à défendre. Ca n'arrête plus. Ca coûte cher** », témoigne Jean Lepigouchet. C'est bien à cause de cela que les cotisations à l'association et à la fédération vont augmenter de deux euros.

Hier matin, les pêcheurs avaient plusieurs élus locaux à leurs côtés. « **La pêche plaisance est identitaire à notre bassin. Elle correspond à des éléments de bien-être et de plus en plus à l'attraction touristique. Nous avons un potentiel à développer. Cette pêche de loisir doit être dé-**

**fundue par tout le monde !** », estime ainsi le maire de Cherbourg Jean-Michel Houllégatte.

## ■ « Cessons de nous embêter ! »

Pour le conseiller général Michel Lerenard, « **il faut cesser de croire que les plaisanciers vident la mer. Il y a autre chose à faire que d'embêter des gens qui ont pêché dix maquereaux. Un kilo de maquereau, à un plaisancier, ça lui revient cher. Alors cessons de nous embêter !** ». Des propos appuyés par Michel Louiset, Pierre Bihet ou encore Gilbert Lepoittevin. Tous ces élus appellent les pêcheurs plaisanciers à se serrer les coudes : « **C'est le nombre qui fera la force** ».

J.-Ph. M.

## Manque d'administrateurs

Alors qu'« **il y a du boulot** » et « **des craintes à venir** », Jean Lepigouchet n'a pas caché son inquiétude sur les problèmes de renouvellement des cadres, des administrateurs dans les différentes associations de pêcheurs. Celle du Cotentin n'échappe pas à la règle. Malgré cinq cents adhérents, trois membres sor-

tants du conseil d'administration (Alain Lepetit, Guy Specte et Christian Lecacheux) ne souhaitent pas se représenter... et n'ont pas trouvé de successeurs. Pourtant ces postes ne sont pas insurmontables : « **on est pas obligés de faire les déplacements. C'est une réunion par mois** », témoigne le trésorier

Jean-Michel Calot. L'association (qui organisait hier une souscription avec plusieurs cadeaux à gagner et dont les bénéfices seront reversés à la SNSM) est donc ouverte à de nouvelles bonnes volontés.

**Renseignements** : contactez l'association au 02 33 53 29 66 ou par mail à l'adresse [appcotentin@wanadoo.fr](mailto:appcotentin@wanadoo.fr).